



## REPRISE DES ATELIERS PERSONNES ISOLEES

Jeudi 16 juillet, Le Centre Social Cyprès a initié la reprise des actions en faveur des personnes isolées du secteur.

L'occasion a permis de présenter aux bénévoles et aux élus la mise en place du plan canicule sur la commune. Des formulaires d'inscription sont disponibles dans différents lieux de la commune : mairie, Centre Social. Cette demande peut être faite par une tierce personne. Le

personnel et les bénévoles désignés sont alors chargés de les contacter régulièrement pour s'assurer de leur santé.

Un partage d'idées a également eu lieu autour de la thématique de l'isolement et des actions à mettre en place à la rentrée.

Une réunion est donc prévue le 4 septembre à 9h au Centre Social afin de mettre en œuvre les idées proposées par chacun.

Durant les vacances d'été, des questionnaires seront distribués afin de recenser les personnes isolées désirant recevoir de la visite ou voulant participer à des activités hors de chez eux.

Un appel est également lancé aux personnes qui voudraient s'investir en tant que bénévoles. Les inscriptions se font au Centre Social au 09 70 16 08 72 ou par mail : [poleadultecentresocial43500@gmail.com](mailto:poleadultecentresocial43500@gmail.com)

## UN PORTAIL DEDIE A LA RANDONNEE !

Le comité départemental de randonnée Haute-Loire a mis en place un nouvel outil qui devrait plaire aux amateurs de randonnée ! ... Le portail des randonnées en Haute-Loire !

Vous pouvez y choisir et y télécharger toutes vos randos... et bien plus encore !

Rendez-vous sur [www.chemin-rando-hauteloire.fr](http://www.chemin-rando-hauteloire.fr)



## PECHER A CRAPONNE

La Gaule Craponnaise est une Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques qui a pour vocation la gestion et la promotion de la pêche de loisir et de l'activité pêche relevant de son territoire. Sa zone d'action est classée en première catégorie. Venez découvrir les deux rivières qui traversent son territoire :

l'Arzon, l'Ance du Nord et leurs affluents, les plans d'eau de Beaune-sur Arzon et Jullianges.

Conséquences COVID 19 : Annulation du concours le samedi 22 Août. Deux lâchers de truites arc-en-ciel sont programmés le vendredi 14 Août au plan d'eau de Jullianges et le vendredi 21 Août au plan d'eau de Beaune-sur-Arzon

Les cartes de pêche obligatoires sont en vente chez nos dépositaires : bureaux de tabac à Craponne et St Pal -en- Chalencon, Bureau d'Information Touristique de Craponne, épicerie les Paniers de la Bollène à Chomelix.

Contacts : Dominique AYLÉ : 06 80 23 63 70 - [gaulecraponnaise43@gmail.com](mailto:gaulecraponnaise43@gmail.com)



## CALENDRIER DU MOIS D'AOUT

|  |  |
|--|--|
| Mardis, mercredis, vendredis et samedis, | Expositions de 11h à 18h à la galerie Mikaleff, rue de la Friperie. Les dimanches sur RDV au 06 40 90 31 28.   |
| Mardis, jeudis, dimanches + 15 août      | Train touristique jusqu'à la Chaise-Dieu. Départ 15h05 retour 17h50. Les dimanches et 15/08 train supplémentaire à 11h20. Tarifs : 9,50 € ; 5,50 € (2 - 12 ans). |
| Tout le mois                             | La piscine est ouverte de 11h à 19h ( <b>fermée 15/08</b> ). Aquagym tous les jeudis de 12h à 13h (4€ + entrée de la piscine).                                   |
| Les samedis                              | Présentation-dégustation de produits locaux sur le marché par le GIL, de 10h à 12h   |
| Les samedis                              | Ouverture de la vesti-boutique de la Croix-Rouge (rue du commerce) de 10h à 12h  |
| Les dimanches                            | Puces craponnaises de 9h à 12h30, sur le site de chantegrenouille  |
| <b>1</b>                                 | <b>Animations M ton marché</b>   |
| 1, 8, 22 et 29                           | Bric à brac du secours catholique de 9h à 12h (rue Ste Marie).   |
| Du 1 <sup>er</sup> au 3                  | Triades d'été avec la Société d'Histoire. Samedi et dimanche à 15h et lundi 14h30. (Infos et tarif 04 71 03 60 05)   |
| 5  | Allons chercher les veillées à Ollias avec la Société d'Histoire. RDV 21h à l'angle de la rue d'Ollias.  |

|             |  |
|-------------|--|
| 5, 12 et 19 | Chi-Gong de 9h30 à 10h30 sous les tilleuls à l'entrée du stade, pour tous. Participation libre.                                  |
| 8 et 12     | Initiations à la pierre sèche avec la Société d'Histoire. (Infos et tarif 04 71 03 60 05)  |
| 8           | « Dansons au marché : deux poids, deux mesures » (représentation dansée) à 10h, 11h et 12h sur le marché (place du For). Gratuit |
| 11          | Venez découvrir le savoir-faire de nos dentellières, de 14h30 à 17h au BIT   |
| 13          | Atelier d'initiation à la recherche de minéraux semi-précieux à 9h30 et à 11h. Informations au BIT                               |
| <b>15</b>   | <b>FETES FORAINES (voir article)</b>   |
| 23          | Commémoration de la Libération à 11 h devant la stèle sur la route de Sauvessanges   |
| 25          | Don du sang à la salle polyvalente de 15h30 à 19h.   |
| 29          | Concours de chevaux lourds à 9h  |
| 29          | Grand déballage des commerçants l'après-midi   |

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur

[craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr](mailto:craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr)

Informations Cyprès : 09 70 16 08 72

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès

du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT\*) :

04 71 03 23 14 ou [craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr)



# L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de

CRAPONNE-SUR-ARZON

[www.craponnesurarzon.fr](http://www.craponnesurarzon.fr) - Facebook : mairie craponne sur arzon

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°71 - août 2020

## SAMEDI 15 AOÛT - FETE FORAINE



**6h** : réveil en fanfare par le Réveil Craponnais, **10h** : office religieux, **11h15** : rassemblement devant le monument aux morts avec les Anciens d'AFN, **19h** : place du For repas à emporter organisé par le Hand-Ball (sur réservation 06 17 43 12 24), **22h** : feux d'artifices à côté de la caserne des Sapeurs-Pompiers. Sans oublier les attractions foraines les 13, 14 et 15 août toute la journée.

**En fonction des mesures sanitaires en vigueur, ce programme peut être modifié**

## MERCI !!!

Mardi 17 mars, la nouvelle tombe. Elle se propage comme une trainée de poudre : c'est le confinement ! Nous devons rester chacun chez soi, ne plus se congratuler, rester à distance. Nous découvrons les « gestes barrières » !



Mais si tout le monde reste confiné, qu'arrive-t-il ? Plus de pain, plus de marchandises sur les étals, plus de soin dans nos EHPAD, notre hôpital, plus de poubelles ramassées régulièrement ? Résultats, les gens malades sont abandonnés, les commerces restent fermés, les poubelles s'amoncellent sur nos trottoirs. Eh bien NON ! Des personnes ont accepté de braver le danger, pour que la vie continue et que l'on puisse faire face à la pandémie.

D'abord, tous ceux qui prenaient soin des personnes hospitalisées ou en maison de retraite : médecins, infirmiers, aides-soignants, aidés par les agents de nettoyage, service technique, cuisiniers, blanchisseurs, personnel administratif, de nos établissements de santé ainsi que toutes les personnes qui sont intervenus à domicile (les aides à domicile, les aides-soignantes...).

Mais n'oublions pas ceux dont la tâche était moins visible mais tout aussi primordiale : les éboueurs qui ont assuré la collecte sans interruption, le personnel de la mairie garant de la continuité du service public !

Et bien sûr, ceux qui ont permis à la population de ne pas souffrir de pénuries de toutes sortes, boulangers, producteurs, employés de grandes surfaces, livreurs. Tous, et sûrement plus encore, ont accepté d'assurer leurs emplois, pour notre confort, notre sécurité, parfois au détriment de leur santé.

Nous leur témoignons notre respect, nous les remercions sincèrement pour leur engagement et leur dévouement.

Ils ont été applaudis tous les soirs durant le confinement !

La meilleure façon de les remercier est de continuer à respecter les gestes barrières.



## A QUOI SERT LA COLLECTE SELECTIVE

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

Un tri sélectif plus sérieux permettrait de diminuer la quantité de déchets à enfouir ou à incinérer et ainsi faire des économies (de matières premières, d'énergie, et de réduire la production de gaz à effet de serre).

Quand vous triez, vous réduisez également les coûts de traitement de vos déchets, développez l'économie locale, favorisez l'emploi dans le secteur du recyclage et participez à l'amélioration du cadre de vie de votre commune.

**Alors adoptez une attitude éco-citoyenne pour votre commune et pour vous : triez !**

**Comment trier chez nous ?**

- Colonne bleue : les emballages papiers (journaux-magazines, papier, cartonnets)
- Colonne jaune : les emballages plastiques et métalliques (uniquement les flacons plastiques, boîtes de conserves, canettes, tétra brique)
- Colonne verte : les bouteilles en verre.

**Où trier ?** Sur la commune, il existe 6 écopoints :

Place Charles De Gaulle, parking ZA de Rechimas, place Jeanne d'Arc, vers le gymnase, vers l'immeuble Vernet, déchetterie





Le Marché de Craponne sur Arzon entre dans la compétition du plus beau marché de la région Auvergne Rhône -Alpes aux cotés de 37 autres marchés. Tous mobilisés ! Munissez-vous de votre adresse mail, et Votez pour votre marché préféré jusqu'au **9/08/2020** sur la plateforme de vote :

[www.auvergnerhonealpes.fr/424-trophees-des-marches.htm](http://www.auvergnerhonealpes.fr/424-trophees-des-marches.htm)



- ↳ N'oubliez pas de confirmer votre vote, ET vous pouvez voter **chaque jour** !
- ↳ La compétition est lancée ! **#petitmaiscostaud** !

